

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 20 janvier 2015

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10
- présents : 9
- votants : 10
- absents : 1

L'an deux mil quinze, le vingt janvier, à vingt heures zéro minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation
14 janvier 2015
Date d'affichage
14 janvier 2015

Présents : Mmes Rachel GRIVEAU, Séverine CRESPEAU, Evelyne ROBERT, Aurélie JOUSSET
MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Alix THILLIER, Alain MAUPEU, Stéphan JONETTE,
Jean-Louis LANSIER

Absent excusé : Mme Evelyne ROBERT

Pouvoir de Mme ROBERT à Mme JOUSSET

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CM du 24 novembre et du 15 décembre 2015
2. Délibération pour la réattribution d'une subvention
3. Point sur les travaux
 - Presbytère
 - Cantine
 - Logements
 - Ancienne maison de retraite
 - Eglise
4. Demande de l'épicerie
5. Préparation des Vœux du Maire
6. Événementiel communautaire
 - Forum des entreprises
 - Comice agricole
7. Réfection du drapeau de commémoration 14-18
8. Questions diverses
 - Information sur problème de subvention sur l'organisation du spectacle du 3/02/2013
 - Don du Triton Fringant
 - Rue des Chenelles

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation du compte rendu du CM du 24 novembre 2014 :

Le compte rendu du 24/11 est approuvé à l'unanimité.

L'approbation du compte-rendu du 15 décembre 2014 est reportée au prochain Conseil.

01-2015 : subventions aux associations et organismes divers

Suite à la dissolution de la section UNRPA de La Marolle et son remplacement par une nouvelle association dénommée « Les Joyeux Solognots », le Maire propose au Conseil de réattribuer la subvention non versée à ce jour de 320 € votée par délibération n°67 du 24 novembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, d'annuler l'octroi de la subvention à l'UNRPA pour la réattribuer à l'association « Les Joyeux Solognots ».

Cette subvention sera imputée aux subdivisions du compte 6574.

Travaux au presbytère

M. Olivier Mardesson fait le compte rendu de la seconde visite de la commission bâtiments et présente le devis pour la plomberie reçu de Philippe LETERRE. (Une demande a également été faite à un autre artisan qui n'a pas répondu). Il faudra ajouter des frais d'électricité et de faïence. Une partie de ces frais est couverte par les remboursements de l'assurance suite à l'incendie.

M. Lansier fait remarquer que les détecteurs de fumée vont bientôt être obligatoires, où en est-on dans les logements de la commune ? Il faudrait refaire le tour car la plupart en sont déjà équipés, en tout cas tous les logements actuellement occupés le sont.

Maison de la rue des Puits

Elle peut être relouée en l'état, les derniers locataires ayant fait le nécessaire. Le loyer peut rester identique.

Logement au 2 rue des écoles

Le volet endommagé a été réparé ;

Le poêle à fioul est hors service, la locataire a provisoirement disposé des radiateurs électriques mais il faut prévoir de faire installer des radiateurs neufs, l'installation électrique étant déjà prête. Il est proposé de demander un devis à David AUGER, qui a déjà travaillé dans ce logement. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Cantine

Alain MAUPEU fait le point sur l'avancement du projet : la réimplantation du matériel de cuisine est à l'étude. Les plans et le descriptif détaillés des travaux seront prêts fin janvier, on devrait pouvoir envoyer les demandes de devis aux entreprises début février pour une réception de ceux-ci fin février.

Le maire reprend la parole pour l'aspect financier du projet :

02-2015 : agrandissement de la cantine

L'étude de coût réalisée prévoit un budget total HT de 57841 € [suivant une estimation sommaire hors travaux relatifs à la création de sanitaires (cantinière et mairie) pour env. 15 000 € HT]. Suite à la demande de DSR, une subvention de 17000 € a été accordée. Le Maire expose au Conseil la possibilité de demander également la DETR, car le projet rentre peut-être dans les critères d'attribution pour 2015 (agrandissement des locaux scolaires).

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le projet et ses modalités de financement.

Ancienne Maison de retraite

Progression du dossier : Terre de Loire Habitat a lancé le concours de maîtrise d'œuvre.

Eglise

Concernant la rénovation intérieure : pour des travaux en 2016, il faut rechercher des pistes pour d'éventuelles subventions, en particulier auprès de la Fondation du Patrimoine. Celle-ci est à condition que soit lancé un appel public au don (=souscription)

Epicerie

Le Maire a rencontré plusieurs fois l'épicier. Celui-ci rencontre des difficultés financières pour diverses raisons. Une rencontre multilatérale a été organisée entre le maire, l'épicier, un responsable de l'enseigne Proxi et la comptable de M. Morée. Cette dernière ne s'est pas présentée.

Le responsable de l'enseigne s'est déclaré prêt à soutenir M. Morée dans la mesure où la commune s'engageait de son côté.

Le Maire a proposé de reporter les échéances de loyer de l'épicerie pour le premier trimestre 2015 à la fin mars, en attente de meilleurs résultats. Une nouvelle analyse de la situation sera faite fin mars début avril. Il est à noter que la commune a déjà choisi de se fournir à l'épicerie pour une grande partie des denrées nécessaires à la cantine scolaire, et ce depuis plusieurs mois.

M. Morée a annoncé qu'il avait mis le fonds de commerce en vente.

Bar restaurant le Marcassin

Le Maire fait un point rapide sur la situation. M. Vasseur a fait part d'un problème de facturation d'eau qui remonte à l'année 2012. Après contrôle, il s'avère qu'une importante erreur de cubage avait été faite. La rectification a été faite. Les dettes de M. Vasseur concernant le marcassin vont être épurées.

Nous attendons la réponse du mandataire judiciaire en ce qui concerne notre demande d'achat de la licence IV.

Préparation de la cérémonie des vœux du Maire

Mme GRIVEAU en présente le déroulement :

Diaporama ; discours de M. Fassot et intervention de Mme Griveau pour la partie école, TAP et cantine ; remise des diplômes des Maisons Fleuries 2014 par Mme Crespeau et M. Jack Terrier, maire de Vernou en Sologne ; vin d'honneur ;

Les bras disponibles pour l'installation de la salle seront les bienvenus entre 14h30 et 17h00.

Le Maire présente les grandes lignes de son discours afin que les conseillers puissent éventuellement le compléter.

Forum des entreprises à Ecoparc

Les 6 communautés de communes du Pays de Grande Sologne sont sollicitées sur l'organisation de cet événement.

Il faut se renseigner auprès des artisans de la commune pour savoir s'ils ont été contactés et s'ils vont y participer.

Il faut communiquer l'inventaire du matériel qui sera disponible, à savoir le matériel stocké à la maison de retraite qui est adapté pour l'extérieur.

Comice agricole

Il y a une réunion demain pour définir les visuels de communication. Personne n'est disponible pour y participer.

Drapeau de commémoration

Le devis apporté par M. Raoult se monte à 1105,50 € TTC. La section départementale de l'UNCAFN prendrait en charge 300 €.

Le maire n'a rien contre le fait de contribuer à l'achat de ce drapeau, à la condition qu'il soit effectivement porté lors des cérémonies même si aucun Ancien n'est présent pour le faire. Le Maire souhaite que le drapeau puisse être porté par un conseiller. M. Mardesson propose de s'en charger.

Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour que la commune finance la part restante du drapeau après subvention des AFN.

QUESTIONS DIVERSES

1/ L'association du Triton Fringant a fait don de 150 € à la commune pour 2015.

2/ subvention pour le spectacle cabaret de février 2013

Une subvention a été versée en partie (250 €) pour l'organisation de ce spectacle dans le cadre de l'opération PACT du Conseil Général. Il est à présent demandé le remboursement de cette subvention pour le versement de laquelle les critères n'auraient pas été remplis.

Le Maire propose de laisser le dossier en attente. Le Conseil approuve à l'unanimité.

3/ Rue des Chenelles : M. Otero, domicilié dans cette rue, a signalé en mairie que les véhicules qui empruntent cette voie roulent beaucoup trop vite par rapport à sa largeur et son état. Les camions en particulier empiètent sur les bas-côtés et les abiment.

Il n'y a pas de solution miracle pour le moment.

4/ Durée des amortissements

Concernant la toiture du presbytère, l'amortissement a déjà dû être prévu. A vérifier.

Pour les huisseries, compter 8 ans, pour les peintures, 5 ans. Pour les gravures sur le monument aux Morts, 10 ans.

5/ Emprunts en cours

Les emprunts restant à courir représentent environ 84000 € sur le budget commune et 79400 € sur le budget assainissement.

6/ site internet

Mme Meneau résume la dernière réunion. Il faut dans un premier temps acheter le nom de domaine et l'espace d'hébergement et rapidement définir les aspects graphiques.

Mme Jousset et M. Lansier se chargeront du suivi de la construction du site et de ses mises à jour.

Le Conseil choisit à l'unanimité le nom de domaine « lamarolleensologue.fr ».

7/ nom des habitants de La Marolle

Nous avons été questionnés sur le nom des habitants de la commune. L'ensemble des présents s'accorde sur l'appellation de Marollois qui semble être utilisée le plus couramment.

8/ Il faut travailler à l'élaboration du bulletin communal.

9/ Electricité

Le Maire retrace les péripéties de la fin 2014 / début 2015 avec les services de dépannage concernant l'éclairage public.

Il expose également qu'un compteur rue des Robardières n'a jamais fait l'objet de contrat et n'a de ce fait jamais été facturé.

A ce jour, les services d'Edf demandent à ce que la situation soit régularisée.

10/ Divers

M. BOUR a demandé, via M. Jonette, la possibilité de renforcer le trottoir devant chez lui avec du « mani » calcaire, si la commune peut le lui fournir il s'en chargera. M. Fassot va passer le voir.

M. Mardesson suggère d'interdire aux véhicules l'accès à la partie gazonnée du parking pendant l'hiver, pour éviter qu'elle ne soit défoncée.

Dans l'assistance, Mme Jaffré demande où M. Raoul a-t-il retrouvé le drapeau abimé ? Nous le lui demanderons.

Mme Jaffré demande également quelle sera l'implantation des bâtiments dans le projet de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite. M. Fassot lui répond en fonction du projet actuel.

SEANCE LEVEE A 22h00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélié JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		